

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 59 (1971)

Heft: 1

Rubrik: Le monde du travail

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALLO LA VILLE,
ICI LA CAMPAGNE

le monde du travail

L'AGRICULTURE ET LES ACTIVITÉS ANNEXES

LIVRES

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'Europe verte cherche dans des activités d'appoint le moyen de traverser certaines périodes de crise : absence de main-d'œuvre, investissements trop lourds, surproduction ou incohérence d'une politique agricole sont autant de circonstances qui obligent l'agriculteur et sa famille à rechercher dans une activité annexe un complément de revenu.

Au travers de l'histoire du monde paysan, l'exemple le plus typique de cette recherche semble être l'extraordinaire reconversion des Dombes, cette région du département de l'Ain qui fut tout au long du XVIII^e siècle ravagée par des guerres sanglantes. Essentiellement agricole, ce pays prospère vit sa population pratiquement exterminée. Au lendemain de ces luttes, certains bourgs ne comptaient plus qu'un ou deux habitants. Pour survivre sur des terres désormais trop vastes à cultiver avec une main-d'œuvre aussi restreinte, on immergea les champs et les étangs artificiels ainsi créés furent empoisonnés. Le paysan s'improvisa pêcheur et l'aventure se révéla si payante qu'aujourd'hui encore chaque exploitation des Dombes compte un ou plusieurs étangs artificiels, exploités pendant deux ans, puis vidés, asséchés puis rendus à la culture l'espace d'une année.

Cette activité annexe imposée par des événements politiques fut rendue possible grâce aux conditions géologiques permettant l'immersion des terres. Le succès d'un travail accablant dépend donc autant de l'esprit imaginaire que de conditions particulières et souvent nombreuses (climat, structure des terres, situation de l'exploitation).

L'OURS SCULPTÉ ET LA CHAISE DE PAILLE

Il fut un temps où les activités annexes ne concernaient nullement le paysan. Vivant d'autoconsommation, l'absence d'argent liquide perturbait moins qu'elle ne le fait aujourd'hui la bonne marche de l'exploitation. Il n'y avait guère que le paysan montagnard à s'adonner, selon les régions, à des travaux d'art local, faisant partie de l'ensemble d'un folklore touristique. On sculptait le bois en montagne, les vallées du sud tressaient la paille alors que des régions horlogères trouvaient d'intéressants réservoirs de main-d'œuvre auprès de petits paysans vivant chichement entre l'étable et l'établi.

Ailleurs, le revenu de certaines exploitations était complété par ceux d'une entreprise artisanale : scierie, forge, cordonnerie, permettaient à l'exploitant d'atteindre un niveau de vie décent. Dans d'autres cas, le petit paysan se faisait ouvrier d'usine ou de chantier et laissait à sa compagne la responsabilité de la ferme.

Mais la nouvelle génération n'entend plus s'accommoder de ces pis aller. La jeunesse de l'Europe verte s'interroge, imagine les besoins futurs du monde citadin et, mettant à part tout amateurisme, entend se préparer à assumer des fonctions compatibles avec l'exploitation d'un domaine.

L'ère des petits ours en bois sculptés appartient au passé et l'avenir dira si les activités annexes seront pour l'agriculture une planche de salut, le premier pas sur le chemin de la reconversion totale. En d'autres termes si elles achèveront l'exploitant vers l'abandon de la terre...

MISER SUR LE TOURISME

Les expériences françaises et autrichiennes dans le domaine du tourisme social amènent les paysannes de chez nous à miser sur ce secteur. L'Union des paysannes suisses vient d'étudier au cours d'un séminaire, la rentabilité de certains projets. Assistées d'un ar-

chitecte, de vulgarisatrices spécialisées et de paysannes ayant fait des expériences dans ce domaine, elles ont confronté leurs idées sous le titre général de « Vacances à la ferme ».

En France, aux environs d'Avignon s'est ouverte l'an dernier un centre de formation destiné aux jeunes ruraux désireux d'accéder à certaines activités dépendant du tourisme : exploitants de gîte rural, hôtesses de club de vacances, animatrices de centre de loisirs, etc.

Sans dilettantisme, conscients des exigences de leurs nouvelles activités de nombreux jeunes agriculteurs et agricultrices se sont astreints, pendant les mois de saisons creuses à acquiescer une formation qui leur permette de mener de front avec autant de compétence l'exploitation de leur domaine et leur travail d'appoint.

RETOUR A LA NATURE

Chasse, sport équestre, camping sont autant de moyens qui permettent au citadin de retour à la nature si recherché de nos jours.

Et ici encore, l'exemple nous vient de France. Même si les projets ne nous ont été présentés qu'à l'état de maquettes, il nous paraît intéressant d'en parler à propos des activités paragradoles.

Il s'agit d'un étude — objet d'un concours — destinée à trouver une orientation nouvelle à certaines régions particulièrement défavorisées et à créer des activités dans des zones de sous-emploi.

Agronomes, forestiers et urbanistes ont apporté des suggestions permettant la reconversion de régions en voie de dépeuplement.

Station d'élevage de gibier à plumes, relais pour chasseurs, centres équestres, créations et entretiens de pistes balisées pour cavaliers, pensions pour chevaux devraient procurer à des familles paysannes une activité d'appoint en rapport avec leurs goûts et leurs capacités.

Toutefois, il ressort de ces études qu'une restructuration agraire ne peut être entreprise que dans le cadre élargi d'une politique régionale. Des initiatives individuelles et clairessemées auraient peu de chance d'aboutir. Par ailleurs, l'aide des pouvoirs publics est indispensable.

UN MANÈGE POUR ENFANTS

Dans le cadre des activités annexes, nous aimerions en conclusion signaler l'expérience intéressante d'une paysanne de chez nous qui a créé avec son mari un manège de poneys destiné aux enfants. Autre fruit de son imagination, un milk-bar permet à la jeune clientèle de se désaltérer après quelques tours de piste...

Et si l'expérience se révèle financièrement intéressante, les contacts qui s'établissent entre de jeunes citadins et une famille paysanne de chez nous ont une valeur humaine incommensurable à l'heure où l'agriculture, plus que jamais, devrait soigner ses relations publiques.

Yv. Bastardot.

Bonne année 1971 à nos fidèles lecteurs et à tous ceux qui recevront le journal pour la première fois. En effet, un gros effort pour faire connaître « Femmes Suisses » commence en ce moment et nous souhaitons qu'il soit couronné de succès. Malgré une revue approfondie de nos fiches d'abonnés, il se peut fort bien que des erreurs subsistent et que certains abonnés reçoivent le journal à double exemplaire. Qu'ils veuillent nous excuser et nous renvoyer le numéro supplémentaire en inscrivant : « Refusé à double ». Nous les en remercions d'avance.

L'INFIDÉLITÉ, POURQUOI ?

Ce petit livre est précieux ; sévère à l'égard des idées toutes faites issues d'un moralisme étroit autant que des slogans à la mode, il s'inscrit dans le cadre d'une recherche lucide de la réalité, et de la vérité du couple d'aujourd'hui.

Les différents chapitres forment chacun un tout ; nous apprenons par exemple ce qu'est la **complémentarité** du couple et pourquoi il est essentiel que le dialogue y demeure vivace, les causes très anciennes de la **monogamie**, le rôle important de l'évolution de la **condition féminine** dans la vie conjugale et familiale, celui d'une **éducation des enfants et des jeunes**, (éducation qui doit aller au-delà d'une simple information des problèmes de la sexualité), des difficultés liées à la notion du **pardon** accordé et reçu.

Un tout, chacun de ces quatorze chapitres, mais aussi une approche commune d'une réalité difficile à saisir puisqu'elle est vie, un pas de plus, chaque fois, vers la compréhension de ce grand mystère, l'union de l'homme et de la femme. Dans son ensemble, l'analyse est toujours minutieuse des différents motifs de mécontentement dans le couple, minutieuse aussi le déchiffrement des **mouvements conscients et inconscients** qui, de sa première enfance, mènent l'individu à la maturité... ou à l'immaturité ; mouvements qui, aux débuts de la vie du couple, peuvent conduire de la déception à la séparation, avec toutes sortes d'états intermédiaires.

L'expérience professionnelle des

auteurs accrédite leurs positions ; ainsi, ce n'est pas un moraliste du siècle passé, c'est un médecin d'aujourd'hui qui affirme : « **La liberté sexuelle... est un leurre** inventé par les hommes qui, n'étant pas encore arrivés à une maturité affective d'adulte, recherchent des relations sexuelles pour satisfaire leur instinct générique sans être encore capables de s'attacher affectivement... beaucoup de jeunes femmes ne se rendent pas compte qu'elles jouent le rôle de prostituées à bon marché... le fait de se croire obligée d'accepter une relation frustrante, incomplète et décevante n'est pas une « liberté », mais un retour à l'esclavage de la femme de harem ! La liberté sexuelle de la femme moderne est toute autre. C'est le droit sacré d'être considérée comme une personne à part entière... c'est le droit... au bonheur du corps et de l'âme ».

En guise de conclusion de ce trop bref compte rendu, en guise surtout d'invite à lire et à faire lire l'ouvrage entier, une citation encore : « Un couple n'est pas condamné à la faillite, à l'ennui, à la mort de son amour. A condition qu'il apprenne à toujours mieux se connaître, mieux se comprendre, qu'il soit toujours à la recherche de ce qu'il y a en l'autre de meilleur. Aimer, c'est avant tout vouloir aimer et croire profondément que rien n'est jamais perdu. C'est là le seul remède à l'infidélité ».

J. L.

* Ed. Lynx, 1970.

La confectionneuse de vêtements de tricot

APTITUDES REQUISES

Bonne vue, habileté et force manuelles, tempérament calme, bonne représentation spatiale, sens des formes et des couleurs, imagination, goût pour la mode. Propreté, ordre. Contre-indication : transpiration des mains.

Formation nécessaire avant l'apprentissage. — Avoir terminé sa scolarité.

Age minimum d'entrée en apprentissage. — 16 ans.

Durée de l'apprentissage. — 2 ans.

Spécialité de la formation. — La formation porte sur la confection en série de robes, ou costumes pour dames, ou pullovers et vestes de tricot.

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

Première année. — Couture à la main : ourlets et pose de boutons-pression, de boutons et de garnitures ; fixage des rembourrages ; exécution de boutonnières et de tous les travaux à la main qui se présentent dans la pratique. Couture à la machine : initiation au maniement, à l'emploi et à l'entretien des outils et des machines à coudre ; exercices de travail à la machine ; exécution de travaux de détail, tels que coutures droites, boutonnières, poches appliquées, poches à revers et poches passepoilées ; piquage de fermetures-éclair ; exécution de garnitures piquées et de travaux de plissage ; montage de vêtements faciles ; repassage préliminaire de vêtements exigeant ce travail.

Deuxième année. — Répétition constante des travaux de première année. Couture des pièces du programme de fabrication de l'établissement d'apprentissage préalablement coupées, c'est-à-dire soit de robes, soit de costumes de dames, soit de pullovers, de vestes, de blouses et de jupes. Couture de pièces difficiles des différentes tailles de confection. Repassage. Perfectionnement de l'habileté de l'apprentie à exécuter les divers travaux. Initiation aux principes fondamentaux de la coupe d'après patrons. Travaux à l'atelier de coupe (pose de patrons, encrayage, coupe de pièces et de parties de détail, adjonction des fournitures nécessaires. Contrôle des mesures des pièces terminées pour détermination de la taille.

Connaissances professionnelles. — Dénomination, propriétés, signes distinctifs et emploi des principales étoffes et fournitures. Utilisation et entretien des machines et autres instruments de travail. Utilisation judicieuse des machines, du matériel et de la main-d'œuvre. Eléments d'hygiène professionnelle et notions des mesures de prévention des accidents professionnels. Dessin professionnel, moulages de corsages, croquis.

Certificat. — La candidate qui a subi avec succès l'examen de fin d'apprentissage reçoit le certificat fédéral de capacité attestant que sa titulaire est une confectionneuse de vêtements de tricot qualifiée.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande. — Considérable, vu qu'il y a pénurie de main-d'œuvre dans le domaine du tricot.

Perspectives d'avenir. — De petites mains, les confectionneuses de vêtements de tricot qualifiées deviennent piqueuses à la machine, puis premières couturières. Elles peuvent soit devenir chefs d'atelier, soit ouvrir leur propre atelier, soit encore dévier vers d'autres domaines de la confection en devenant coupeuses, patronnières ou modélistes.

Syndicat défendant la profession. — Association des tricoteuses (pour les fabricants uniquement).

L'offre. — Un métier attachant pour une femme de goût qui aime la mode, les lainages et les jolies choses.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire. — Entre 44 et 45 heures par semaine.

Congés. — Trois semaines par an.

Salaires. — Une petite main gagne de 3 francs à 3 fr. 50 de l'heure et une confectionneuse plus expérimentée à 6 francs l'heure environ. En général, le salaire peut donc aller de 600 à 1200 francs environ par mois.

Avantages sociaux. — Assurance accidents, caisse-maladie et caisse de retraite.

pour vos livraisons à domicile
26.12.00 drugstore
pharmacie principale